



L'ARQUEBUSE DE DOUVAIN

Siège Social :
13 chemin des Afforets
74140 Douvaine

Courriel : president@arquebuse74.com
FFTir N° 2074005 – FFTA N° 3374141 – APS N° ET000851

Douvaine le 04 septembre 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ARQUEBUSE DE DOUVAIN Vendredi 3 octobre 2025 à 19h (Appel des membres dès 18h30)

LIEU : Arquebuse de Douvaine

Ordre du Jour

Élection des assesseurs.

1. Approbation du PV de l'Assemblée du 18 octobre 2024

(Le PV est affiché au Club)

2. Rapport moral du Président

3. Rapport du Trésorier

4. Approbation des rapports

5. Budget Prévisionnel

6. Acceptation par anticipation des nouveaux membres du comité

7. Augmentation de la licence de 10€

8. Questions diverses

(À transmettre au Président le 19 septembre 2025 au plus tard)

Seuls les membres à jour de leur cotisation au 30 septembre 2025 pourront voter pour donner suite à la décision du comité du 09 septembre 2022. Toutes les demandes de licences entre le 01 octobre et le 3 octobre inclus seront traitées à partir du 4 octobre 2025.

Extraits des Statuts

Article 9

L'Assemblée générale de l'association comprend tous les membres prévus à l'article 3, à jour de leurs cotisations. Seuls les membres âgés de seize ans au moins au jour de l'Assemblée et à jour de leurs cotisations pour l'année sportive en cours au jour de l'Assemblée, peuvent voter.